



## L'EDITO du Président

### La Redevance Incitative

Elle est aujourd'hui opérationnelle. Sa mise en place, relativement complexe, malgré quelques revendications çà et là, nous semble acceptée ! Après cette première année, il y aura sans doute besoin de prendre en compte des remarques qui nous ont été faites. Certaines sont judicieuses et nous en tiendrons compte, d'autres, plus personnelles, ne rentrent pas dans l'intérêt général.

D'ores et déjà, nous avons commencé à étudier les différents comportements des usagers, grâce aux puces des poubelles noires et jaunes et des cartes d'accès aux déchèteries et conteneurs enterrés dans le but d'adapter pour le prochain exercice :

- le volume des bacs individuels,
- les jours et heures d'ouverture des déchèteries,
- les circuits de collectes,
- la tarification de la part fixe selon les volumes pour aller vers encore plus de justice et rendre chacun acteur de sa facture.

Ces réflexions vont s'affiner au fur et à mesure des enregistrements de données et nous serons en mesure, sans doute, dans le début du 4<sup>ème</sup> trimestre de vous donner les nouvelles grilles tarifaires pour 2019.

Nous constatons avec regrets, les incivilités que constituent les dépôts sauvages. Y en a-t-il plus qu'avant ? Dans tous les cas, c'est inacceptable et nous continuerons la poursuite des contrevenants.

Merci de votre confiance,

**Daniel AUBINEAU**

## Moins de déchets végétaux et biodéchets

Depuis 2 ans, le Sycodem a confié à l'association vouvantaïse Graine de Nature l'animation d'ateliers en faveur d'une réduction et d'une valorisation des déchets végétaux et des biodéchets. Encore présents à 31,7 % dans les ordures ménagères d'un résident du Sycodem, ces déchets biodégradables sont une source naturelle de nutriments pour le sol, les plantations et les animaux domestiques comme les volailles.

En 2018, venez participer aux ateliers pratiques et ludiques pour découvrir pourquoi les déchets produits dans nos jardins n'en sont pas réellement ; et comment ils peuvent rester sur place et nourrir ce jardin !



### > LES ATELIERS 2018

- **22 septembre** : Valoriser ses déchets verts  
> apprenez à les utiliser et réduisez vos passages en déchèterie
- **30 septembre** : Aménager son jardin au naturel  
> à partir du plan de votre jardin, conseils et astuces vous seront apportés pour l'agrémenter avec des espèces locales, à croissance lente et nécessitant peu d'entretien
- **06 octobre** : Aménager son jardin au naturel
- **13 octobre** : J'ai des poules, et maintenant ?  
> apprenez à bien vivre avec vos poules (habitat, nourriture...)
- **10 novembre** : Sensibilisation au broyage des déchets végétaux  
> découvrez toutes les subtilités pour bien broyer et utiliser le broyat



< Aménager son jardin au naturel - 2017



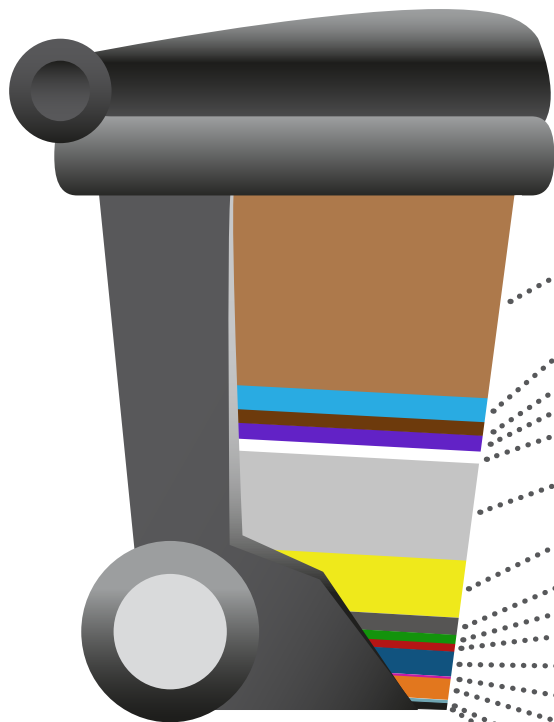
Fabriquer une butte auto-fertile- juin 2018 >

➔ Lieux, inscription et renseignements :  
l.porcher@scm85.fr et accueil@sycodem.fr

## Focus sur les ordures ménagères

En janvier 2018, le Sycodem a effectué sa 3<sup>ème</sup> campagne d'échantillonnage d'ordures ménagères. 10 échantillons représentant un total de 5 T de déchets ont été triés finement et analysés\*. Les déchets ont été classés en 16 grandes catégories, elles-mêmes réparties en sous-catégories. Les ordures ménagères collectées à cet effet sont issues de 11 communes différentes, en milieu rural, péri-urbain et centre-ville.

\* MODECOM réalisé entre le 22 et le 26/01/2018



121 kg/hab/an

### Les 16 catégories de déchets présents dans le bac noir-type d'un foyer du Sycodem

déchets putrescibles (aliments et déchets de jardin...)	37,4 %
papiers	4,91 %
cartons	2,62 %
composites (briques alimentaires...)	3,13 %
textiles	2,39 %
textiles sanitaires (couches, mouchoirs en papier...)	19,11 %
plastiques	11,09 %
combustibles (bois...)	3,38 %
verre	2,03 %
métaux (emballages, autres...)	1,62 %
incombustibles non-classés (gravats, coquillages...)	4,86 %
déchets dangereux (médicaments, piles, cartouches...)	0,44 %
litières	4,61 %
liquides	0,28 %
éléments fins <20 mm	0,52 %

**BRAVO !!**



→ Depuis 2015, **13** catégories de déchets continuent toujours de diminuer dans le bac noir !

**encore un effort...**



Encore un effort à donner sur seulement **3** catégories pour les faire diminuer !

- les déchets putrescibles (+12,5 % d'augmentation entre 2016 et 2017, soit 5 kg/hab/an)

Comment ? essayez le compostage, les poules et évitez le gaspillage alimentaire (faites une liste de courses, cuisinez les restes de repas...)

- les textiles sanitaires

Comment ? optez pour le chiffon lavable, les mouchoirs en tissu et le bon sens économe et pratique

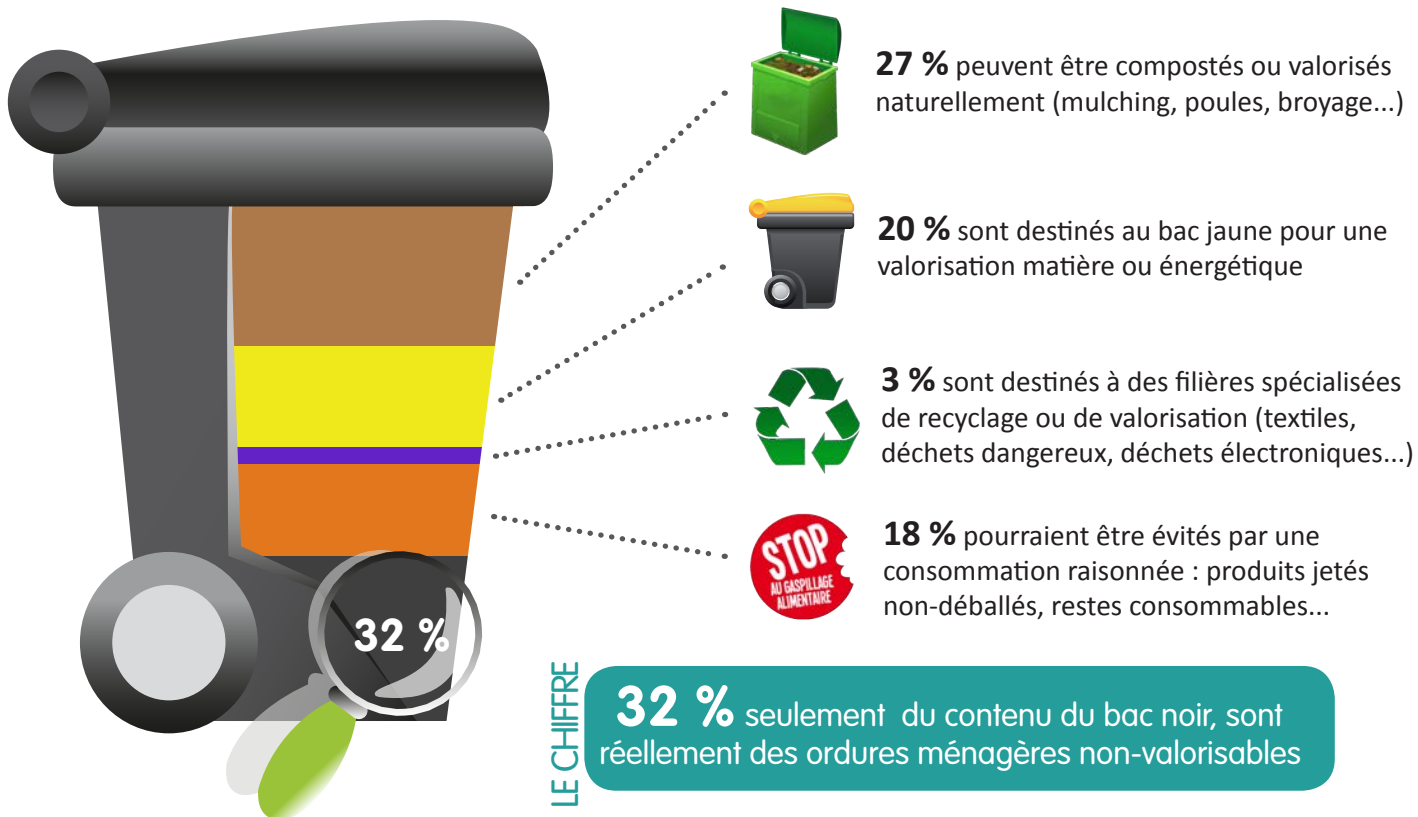
- les litières

Comment ? privilégiez les litières végétales, et compostables.

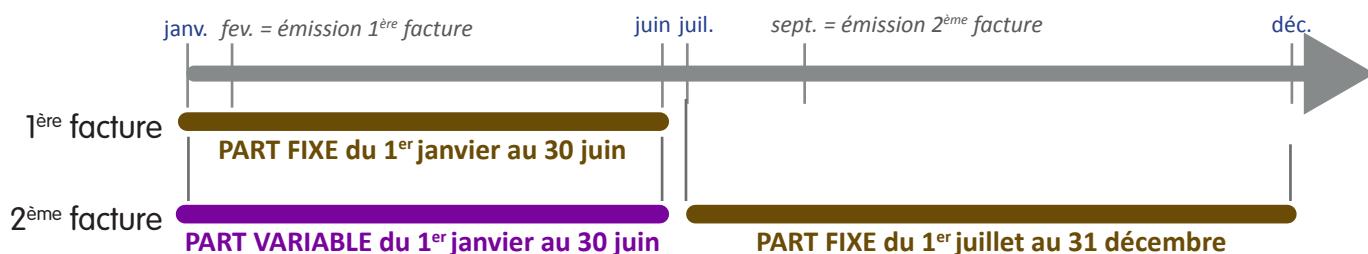
# BAC NOIR...

## D'autres solutions ?

Par des gestes d'éco-consommation, de tri, de prévention, **68 %** des déchets encore présents dans le bac noir pourraient **être évités**. Les outils mis en place par le Sycodem (déchèterie, composteurs individuels, bacs de tri), les initiatives locales (vides-greniers, dons, circuits courts...) et les mesures départementales (informations et communication sur la prévention des déchets, box textiles, extension des consignes de tri) permettent de réduire durablement le volume des ordures ménagères.



## Votre prochaine facture de redevance incitative\*



**!** le montant de la part fixe de la 2<sup>ème</sup> facture est légèrement différent de celui de la 1<sup>ère</sup> facture puisqu'il est calculé sur le nombre réel de jours durant la période (181 jours du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin ; et 184 jours du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)

**Ex.1** J'ai un bac noir de 180 L et je l'ai présenté 5 fois à la collecte entre le 01/01 et le 30/06 : j'ai déjà réglé 86,78 € en février ; je reçois une facture de 88,21 € de part fixe, ma part variable est à 0.

**Ex.2** J'utilise les conteneurs enterrés et j'ai ouvert 16 fois celui des ordures ménagères entre le 01/01 et le 30/06 : j'ai déjà réglé 86,78 € en février ; je reçois une facture de 88,21 € de part fixe, ma part variable est à 0.

**Ex.3** J'ai déménagé avant le 30/06. Les crédits compris à cette adresse, dans ma part fixe, seront proratisés à la période d'occupation : je peux être facturé d'une part variable.

# Informations...

## ↳ Signaler son déménagement - RAPPEL :



Pour éviter tout litige et surprise désagréable au moment de la facturation, nous vous rappelons qu'il est indispensable de signaler votre départ et arrivée dans un logement, que vous soyez propriétaire ou locataire. Votre facture de Redevance Incitative sera ainsi calculée au plus juste (les crédits compris dans la part fixe sont proratisés à la période exacte où vous occupiez le logement). Mouvements à signaler grâce au formulaire en ligne sur [sycodem.fr](http://sycodem.fr)

## ↳ N'imbriguez pas vos emballages !



Plus d'emballages triés implique des outils performants et précis au Centre de Tri VENDEETRI à La Ferrière. Mais il n'est pas encore possible de séparer les emballages imbriqués : les lecteurs optiques reconnaissent difficilement un pot de yaourt dans une boîte de conserve ! Merci de vider vos emballages, puis de les déposer un à un dans votre bac jaune (vous pouvez aussi les compacter pour gagner de la place).

## ↳ Ils planchent pour nous inviter à produire moins de déchets au quotidien... :



Un groupe d'une vingtaine de personnes volontaires travaille avec le Sycodem pour témoigner de leur faible production de déchets en faveur de l'environnement et d'une facture de redevance incitative maîtrisée. Leur exemple et leurs gestes quotidiens, quelque soit leur situation, peut interpeller et motiver chacun de nous. Une démarche collective pour réduire nos déchets, recyclables ou non, est le meilleur garant d'une optimisation des coûts et d'une réduction des pollutions. Le fruit de leur travail sera exploité et diffusé aux habitants. A suivre...

## L'initiative pour moins de déchets !...



La collecte et le traitement des ordures ménagères constituent l'une des 1<sup>ères</sup> priorités de la nouvelle municipalité élue de Gaoua, ville du Burkina Faso jumelée avec Fontenay-le-Comte.

En dehors de quelques initiatives privées et ponctuelles, il n'y a pas de service de collecte des ordures dans cette ville malgré une population de plus de 60 000 habitants. Celles-ci sont le plus souvent déposées devant les concessions obstruant progressivement les routes. D'autres viennent obstruer les caniveaux empêchant l'écoulement des eaux pluviales. Les sacs en plastiques, véritable fléau, volent, s'accrochent aux branches des arbres.

La ville de Gaoua a donc sollicité l'association **Jumelage Fontenay-le-Comte Gaoua** pour l'aider dans son projet, en lui demandant notamment un tracteur pour le ramassage des ordures et des bacs à ordures.

Un **tracteur d'occasion** muni d'une fourche télescopique avec godet a été trouvé, révisé et remis à neuf au niveau carrosserie et peinture. Le Sycodem a gracieusement mis à disposition **88 bacs à ordures** à l'automne 2017. Les roues de ces bacs ont été démontées de façon à pouvoir empiler les bacs les uns sur les autres, car 88 bacs à ordures cela représente un volume de 14 m<sup>3</sup>.

Après avoir été entreposé tout l'hiver en attendant leur grand départ pour l'Afrique, ces bacs et le tracteur ont été chargés dans un immense container de 70 m<sup>3</sup> le mercredi 6 juin, avec du matériel hospitalier à destination du CHR de Gaoua.

La préparation de ce container, la confection des colis et des caisses, le chargement, ont mobilisé les membres de l'association pendant de nombreux jours. Le container est parti de France à la mi-juin pour atteindre le continent Africain et surtout Gaoua a priori vers la fin du mois de juillet ou le début du mois d'août après un long périple qui le conduira à Abidjan, Ouagadougou puis Gaoua soit près de 9 000 kms.

Demain, un tracteur aux couleurs du Jumelage Fontenay-le-Comte Gaoua et des bacs à ordures estampillés Sycodem contribueront, grâce à une longue chaîne de solidarité, à améliorer la collecte des ordures à Gaoua.

*Propos et photos de M. Daniel GARNIER, Président de «Jumelage Fontenay-le-Comte Gaoua»*

*Chargement du container - juin 2018*



**Sycodem Sud Vendée**  
Pôle environnemental du Seillot  
Allée Verte  
85 200 FONTENAY LE COMTE  
tél : 02 51 50 75 35 - fax : 02 51 50 78 65  
[accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)

Directeur de la publication : M. Daniel AUBINEAU, Président  
Conception : Service Communication Sycodem Sud Vendée  
Impression : Imprimerie LIO (Luçon)  
Photothèque : Sycodem / Liner Communication / StockLib

[www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)

*Imprimé sur papier recyclé*

